

## Modification du 1<sup>er</sup> avril 2021

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3042.00	133.00	Flavivirus spp., 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

### Technique d'analyse

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

### Matériel d'analyse

Non spécifié

### Résultat

ql

### Application par échantillon primaire

1

### Possibilité de cumul

~~Non-cumulable avec 3042.10~~

### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

### Remarques

### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

### Consultation à domicile

### Analyses rapides

Non

Non

Non

### Analyses prescrites par des sages-femmes

### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non

Non

<sup>1</sup> Pas publiée dans le RO.

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3042.10	53.00	Flavivirus spp., microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

qI

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

~~Non-cumulable avec 3042.00~~

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3087.00	133.00	Herpès simplex, virus type 1 ou 2 (HSV-1 ou HSV-2), 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

**Technique d'analyse**

Amplification d'ADN incluant la détection de l'amplificat

**Matériel d'analyse**

Non spécifié

**Résultat**

qI

**Application par échantillon primaire**

1

**Possibilité de cumul**

Non cumulable avec 3087.10

**Limitation**

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

**Remarques**

**Laboratoires admis**

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

**Laboratoire de cabinet médical  
Soins de base**

Médecins avec certains titres postgrades

**Consultation à domicile**

**Analyses rapides**

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

**Analyses prescrites par des sages-femmes**

**Analyses prescrites par des chiropraticiens**

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3087.10	53.00	Herpès simplex, virus type 1 ou 2 (HSV-1 ou HSV-2), microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification d'ADN incluant la détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

qI

#### Application par échantillon primaire

1 par type, au maximum 2

#### Possibilité de cumul

**Non cumulable avec 3087.00**

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation  
à domicile

Analyses  
rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3120.00	133.00	Influenzavirus A ou B, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	B

**Technique d'analyse**

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

**Matériel d'analyse**

Non spécifié

**Résultat**

qI

**Application par échantillon primaire**

1

**Possibilité de cumul**

~~Non-cumulable avec 3120.10~~

**Limitation**

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

**Remarques**

**Laboratoires admis**

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

**Laboratoire de cabinet médical  
Soins de base**

Médecins avec certains titres postgrades

**Consultation à domicile**

**Analyses rapides**

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

**Analyses prescrites par des sages-femmes**

**Analyses prescrites par des chiropraticiens**

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3120.10	53.00	Influenzavirus A ou B, microorganisme supplémentaire	M	B

#### Technique d'analyse

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

qI

#### Application par échantillon primaire

1 par type, au maximum 2

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3120.00

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3141.00	133.00	Parainfluenzavirus type 1, 2 ou 3, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

ql

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3141.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3141.10	53.00	Parainfluenzavirus type 1, 2 ou 3, microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification d'ARN incluant la détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

ql

#### Application par échantillon primaire

1 par type, au maximum 3

#### Possibilité de cumul

~~Non cumulable avec 3141.00~~

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3349.00	133.00	Facteurs bactériens spéciaux de résistance ou de pathogénicité (p. ex. SARM, résistance à la rifampicine), 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	B

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non cumulable avec 3349.10

#### Limitation

1. Pour des questions médicales individuelles, non pour des déterminations épidémiologiques  
2. Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

Non

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3349.10	53.00	Facteurs bactériens spéciaux de résistance ou de pathogénicité (p. ex. SARM, résistance à la rifampicine), microorganisme supplémentaire	M	B

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1 par paramètre

#### Possibilité de cumul

~~Non-cumulable avec 3349.00~~

#### Limitation

1. Pour des questions médicales individuelles, non pour des déterminations épidémiologiques  
 2. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
 3. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3363.00	133.00	Bartonella henselae ou Bartonella quintana, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non cumulable avec 3363.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3363.10	53.00	Bartonella henselae ou Bartonella quintana, microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1 par espèce, maximum 2

#### Possibilité de cumul

Non cumulable avec 3363.00

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3378.00	133.00	Borrelia burgdorferi sensu lato, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3378.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3378.10	53.00	Borrelia burgdorferi sensu lato, microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3378.00

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation  
à domicile

Analyses  
rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3440.00	133.00	Legionella spp., 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3440.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3440.10	53.00	Legionella spp., microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1 par espèce

#### Possibilité de cumul

~~Non cumulable avec 3440.00~~

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation  
à domicile

Analyses  
rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3483.00	133.00	Treponema, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3483.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

#### Consultation à domicile

#### Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3483.10	53.00	Treponema, microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1 par espèce

#### Possibilité de cumul

Non cumulable avec 3483.00

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation  
à domicile

Analyses  
rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3517.00	133.00	Entamoeba histolytica ou Entamoeba dispar, 1 microorganisme ou premier microorganisme	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1

#### Possibilité de cumul

Non-cumulable avec 3517.10

#### Limitation

Détermination d'un seul microorganisme ou comme premier microorganisme lors de la détermination de plusieurs microorganismes

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)  
 Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
3517.10	53.00	Entamoeba histolytica ou Entamoeba dispar, microorganisme supplémentaire	M	S

#### Technique d'analyse

Amplification des acides nucléiques avec détection de l'amplificat

#### Matériel d'analyse

Non spécifié

#### Résultat

Non spécifié

#### Application par échantillon primaire

1 par espèce

#### Possibilité de cumul

Non cumulable avec 3517.00

#### Limitation

1. Comme microorganisme supplémentaire lors de la détermination de plusieurs microorganismes.  
2. Il est possible de facturer au maximum 4 microorganismes ou paramètre par détermination de plusieurs microorganismes.

#### Remarques

#### Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes )  
Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

#### Laboratoire de cabinet médical Soins de base

Médecins avec certains titres postgrades

Consultation à domicile

Analyses rapides

Non		Non	Non
-----	--	-----	-----

#### Analyses prescrites par des sages-femmes

#### Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non	Non
-----	-----